



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 28 mars 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie le lundi 28 mars 2022 à 19h00 sous la présidence de Christian GARIOUD, Maire, à la suite de la convocation adressée le 24 mars 2022.

Présents : BLANCHET Alain - BONASSI Stéphane - COTTAREL Guy-Noël - GARIOUD Christian - JACQUET Patricia - REVOL Gilbert - MIGUET Corinne.

Absents : ALMAÏDA Marie - GONSETH Mathilde - LEGLISE Sébastien - PADEY Guillaume.

Pouvoirs : Néant

Patricia JACQUET est élue secrétaire de séance.

A l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 15 février 2022 est approuvé par les conseillers municipaux.

Le maire ouvre la séance à 19 heures.

I. **Choix des entreprises réhabilitation du logement de Malacôte –modification n°1**
(Délibération 2022-07)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, considérant qu'une erreur s'est glissée dans la délibération n°28-2020 portant choix des entreprises pour la réhabilitation du logement de Malacôte, de délibérer la répartition des travaux. Cette nouvelle répartition n'entraîne pas de modification du montant des travaux.

Le conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité

II. **Questions et informations diverses**

Aucune question ou information n'est discutée.

Fin de la séance 19H30

Les réunions du conseil municipal sont publiques. Si vous avez des remarques à formuler sur les décisions prises, n'hésitez pas à vous exprimer.

Le Maire
Christian GARIOUD

